



Radio CILE (RTC Havre-Saint-Pierre) – Chasse à l'As de Cœur
Description et règlements
NUMÉRO DE LICENCE L-06277

RÉSUMÉ

1. La Chasse à l'as de Cœur, c'est quoi?

La Chasse à l'as de Cœur est un tirage à lot progressif où le montant à gagner augmente chaque semaine tant que l'As de Cœur n'est pas trouvé.

Le concours se déroulera sur 37 semaines avec un total de 37 cartes, incluant l'As de Cœur. Chaque semaine, le nombre de cartes diminue jusqu'à ce que l'As de Cœur soit découvert.

Les profits de la Chasse à l'As de Cœur sont répartis entre la Radio CILE de Havre-Saint-Pierre et la Fondation du Centre de Santé de la Minganie.

2. Comment participer?

Achetez un billet pour seulement 5\$. Assurez-vous d'inscrire votre prénom, nom et numéro de téléphone sur le billet pour qu'on puisse vous contacter si vous gagnez. Vous devez avoir 18 ans et plus et être un résident du Québec.

3. Où acheter un billet?

Les billets sont disponibles sur le site web de la radio CILE à l'adresse www.cilemf.com, ou en personne au bureau de la radio CILE, au 992 rue du Bouleau, Havre-Saint-Pierre. Les billets au bureau sont en vente les lundi, mardi, mercredi et le vendredi de 10h à midi et du lundi au jeudi de 13h à 16h. Prenez note qu'il n'y a aucun billet en vente le jeudi matin au bureau, puisque nous préparons le tirage. Les billets, en ligne, sont en vente du jeudi à 13h jusqu'au jeudi suivant à 9h.

4. Comment payer son billet?

Sur le site web de CILE, les paiements se font par carte de crédit. En personne au bureau, vous pouvez payer par carte de débit, carte de crédit, ou en argent comptant.

5. Comment se déroule le tirage?

Le tirage a lieu tous les jeudis à 11h15, en direct sur les ondes de CILE. Un billet sera tiré au sort parmi tous ceux vendus. Nous tenterons de contacter la personne gagnante pour qu'elle choisisse une carte. Si, après 5 minutes, nous

ne parvenons pas à la joindre, un boulier sera utilisé pour choisir une carte à sa place. Si l'As de Cœur est trouvé, la personne gagne le gros lot. Sinon, elle remporte le lot de consolation.

6. Quels sont les prix à gagner?

Tant que l'As de Cœur n'est pas trouvé, 30% des ventes de billets de la semaine s'ajoutent au lot cumulatif.

Si la personne tirée au sort ne trouve pas l'As de Cœur, elle remporte un lot de consolation correspondant à 20% des ventes de la semaine.

Si l'As de Cœur est trouvé, la personne gagne le lot cumulatif, accumulé depuis le début des tirages, en plus du lot de consolation de 20% pour la semaine.

Le lot cumulatif commence à 1 000\$, offert par la radio CILE.

Exemple semaine 1 :

Vente de billets : 1 000\$

Lot de consolation : 200\$ (20% des ventes)

Ajout au lot cumulatif : 300\$ (30% des ventes) + 1 000\$ de départ = 1 300\$

Exemple semaine 2 :

Vente de billets : 1 000\$

Lot de consolation : 200\$ (20% des ventes)

Ajout au lot cumulatif : 300\$ (30% des ventes) + 1 300\$ (cumulatif précédent)
= 1 600\$

Si l'As de Cœur est trouvé lors de la semaine 2, la personne remporte 1 600\$ (lot cumulatif) + 200\$ (lot de consolation) = 1 800\$.

Le tirage continue chaque semaine jusqu'à ce que l'As de Cœur soit trouvé.

Description et règlement détaillés

1. DESCRIPTION GÉNÉRALE

- a. Chaque semaine, les participants courent la chance de gagner un lot hebdomadaire et la chance de piger une carte pour tenter de remporter le lot cumulatif.
- b. À la semaine no.1, 37 cartes d'un jeu de cartes seront mises dans des enveloppes individuelles puis glissées dans un panneau numéroté de 1 à 37. Un gagnant par semaine sera pigé au hasard devant témoin. Le gagnant aura l'occasion de choisir une case sur le panneau parmi celles restantes. Donc, pour le gagnant de la semaine 1, 37 enveloppes sont disponibles. Pour celui de la semaine, 2, 36 enveloppes sont disponibles. Pour celui de la semaine, 3, 35 enveloppes sont disponibles et ainsi de suite jusqu'à ce que l'AS DE CŒUR soit révélé. Le tirage de l'AS DE CŒUR peut donc s'étaler sur un maximum de 37 semaines, soit le nombre de cases disponibles au départ;
- c. Le tirage sera fait les jeudis à 11 h 15, à l'exception du jeudi 24 décembre 2026 et jeudi 31 décembre 2026, dans les locaux de la station de radio CILE devant un témoin désigné, l'animateur et un autre membre du personnel.
- d. Toutes les semaines, trente pour cent (30%) des ventes hebdomadaires seront ajoutées au lot cumulatif;
- e. Toutes les semaines, vingt pour cent (20%) des ventes hebdomadaires seront remis à un.e gagnant.e. Un billet sera tiré chaque semaine et la personne gagnante remportera automatiquement ce lot. De plus, s'il choisit l'enveloppe qui contient l'AS DE CŒUR, il remportera également le lot cumulatif;
- f. À la semaine no. 1, le lot cumulatif débutera à 1 000 \$ (investissement de la radio CILE);
- g. Les billets sont disponibles sur le site web de la radio CILE à l'adresse www.cilemf.com, ou en personne au bureau de la radio CILE, au 992 rue du Bouleau, Havre-Saint-Pierre. Les billets au bureau sont en vente du lundi au mercredi et le vendredi de 10h à midi et du lundi au jeudi de 13h à 16h. Prenez note qu'il n'y a aucun billet en vente le

jeudi matin au bureau, puisque nous préparons le tirage. Les billets, en ligne, sont en vente du jeudi à 13h jusqu'au jeudi suivant à 9h.

- h. Tous les billets du tirage seront détruits les lundis suivant le tirage à 15 h 00, et ce, chaque semaine;
- i. Chaque acheteur est responsable de remplir le ou les billets qu'il se procure. Il doit y inscrire son nom, son adresse et son numéro de téléphone. Si le billet tiré est incomplet, le numéro séquentiel du billet sera annoncé et le gagnant aura **24 heures** pour contacter la radio CILE et s'y présenter avec son billet afin que la vérification du numéro soit faite. La population sera informée qu'après ce temps. Si nous ne recevons aucun appel, ce billet sera **ANNULÉ** et un nouveau billet sera tiré le lendemain, soit le vendredi à 11 h 15. Le billet annulé sera conservé comme preuve de notre bonne foi.
- j. Si un billet sans informations est pigé (sans nom, sans adresse et sans numéro de téléphone), ce dernier sera **ANNULÉ**, puisqu'il est de la responsabilité du participant de bien remplir ses billets. Un nouveau billet sera tiré et le billet annulé sera conservé comme preuve de notre bonne foi.

2. POINTS DE VENTE

- a. Les billets sont disponibles sur le site web de la radio CILE à l'adresse www.cilemf.com, ou en personne au bureau de la radio CILE, au 992 rue du Bouleau, Havre-Saint-Pierre. Les billets au bureau sont en vente du lundi au mercredi et le vendredi de 10h à midi et du lundi au jeudi de 13h à 16h. Prenez note qu'il n'y a aucun billet en vente le jeudi matin au bureau, puisque nous préparons le tirage. Les billets, en ligne, sont en vente du jeudi à 13h jusqu'au jeudi suivant à 9h.
- b. Si l'achat se fait en ligne, une fois la transaction complétée, l'acheteur recevra une copie de son billet en PDF. Si la transaction est conclue, en personne, au bureau de la radio, l'acheteur pourra choisir entre recevoir son billet par courriel ou obtenir une copie de son billet.
- c. Advenant le cas où l'achalandage deviendrait trop important, des points de vente supplémentaires pourront être désignés à Havre-Saint-Pierre et sur le territoire de diffusion de la radio CILE. Si tel est le cas, des annonces seront faites sur nos ondes à cet effet afin d'en aviser la population.

3. VENTE DES BILLETS DE TIRAGE

- a. Les billets seront vendus au coût de 1 billet pour 5 \$ et permettent de participer à un seul tirage.
- b. Les billets pour le tirage seront en vente à partir du jeudi à 13 h jusqu'à la fermeture des points de vente le jeudi suivant 9h.
- c. Le nombre de billets vendus est illimité.
- d. L'acheteur est responsable d'inscrire lui-même, de façon claire et complète, son nom, son adresse et son numéro de téléphone sur tous les billets achetés dans les points de vente;
- e. À la fin de la vente des billets, jeudi 9h. Tous les billets vendus seront imprimés par la radio CILE pour être placés dans la boîte de tirage.
- f. L'acheteur est responsable de conserver précieusement son billet pour pouvoir réclamer son prix;
- g. Le billet ou la preuve d'achat du billet et une pièce d'identité avec photo seront requis pour réclamer les prix en argent. Aucun prix en argent ne sera payé sans la présentation de ses 2 pièces. Si une personne veut envoyer quelqu'un réclamer son prix à sa place, il devra en informer la radio et donner le nom de la personne qui viendra à sa place;
- h. Comme il s'agit d'une loterie, la vente des billets est **réservée aux personnes âgées de 18 ans ou plus et exclusivement aux résidents du Québec**;
- i. Les employés de la radio CILE ainsi que les personnes résidant à la même adresse que ceux-ci ne peuvent participer au tirage;
- j. L'achat des billets se fera uniquement en ligne et en personne.

4. LE/LA GAGNANT.E

- a. Le gagnant n'a pas à être présent au tirage pour gagner. Cependant, il est de sa responsabilité que les informations indiquées sur les billets soient claires et complètes afin que nous puissions le joindre;
- b. Le gagnant ou le responsable du groupe sera contacté par téléphone et deux options s'offrent à lui pour sélectionner sa carte pour le tirage du lot cumulatif.
 - i. **Option no. 1** : si la personne gagnante répond à l'appel de la radio dans les 5 minutes suivant le tirage, cette dernière pourra choisir elle-même une case numérotée sur le panneau

parmi les cases restantes du tirage et la carte se trouvant dans cette case sera révélée;

- ii. **Option no. 2** : la personne gagnante peut demander à utiliser le boulier pour choisir au hasard une case numérotée sur le tableau parmi les cases restantes du tirage. La boule qui sortira du boulier correspondra à la case numérotée choisie au hasard et la carte se trouvant dans cette case sera révélée.
- c. Si la personne gagnante n'est pas joignable dans les 5 minutes suivant le tirage, ce dernier perdra le privilège de choisir entre l'option no.1 et l'option no.2. Le boulier sera alors utilisé pour sélectionner une case numérotée au hasard et la carte se trouvant dans cette case sera révélée;
- d. Dans tous les cas, le gagnant sera annoncé verbalement en ondes. Le tirage sera également filmé pour des fins de sécurité;
- e. Si le nom, l'adresse et/ou le numéro de téléphone sont incomplets, le numéro séquentiel du billet sera la seule option qui permettra d'identifier le gagnant. Donc, pour pouvoir réclamer ses gains, le gagnant aura jusqu'au vendredi suivant le tirage, à 11h30, pour contacter la radio CILE et s'y présenter avec son billet ou la preuve d'achat du billet afin que la vérification du numéro soit faite. Si aucune personne ne s'est présentée pour réclamer son prix au jour et à l'heure indiquée selon cette clause, un autre billet sera tiré le vendredi, à 11h30;
- f. La radio CILE annoncera le gagnant à quelques reprises durant la semaine.